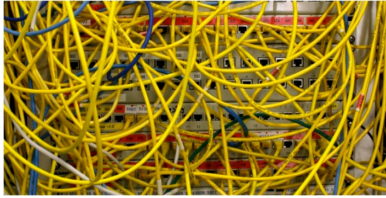




Le cyber-risque reste la principale menace d'ici à 5 ans, selon les assureurs



Les cyberattaques ont augmenté de 255 % en 2020 en France. (Crédits : Fabrizio Bensch)

La cinquième édition de la cartographie des risques de France Assureurs met en exergue des risques à la fois connus (cyber risque, risque climatique, catastrophes naturelles) mais sur lesquels les agents économiques sont finalement peu préparés. D'où le sujet central de la prévention pour créer les conditions de l'assurabilité des ces risques.

Les baromètres des risques se suivent et se ressemblent. La cartographie prospective 2022 des risques, élaborée par les experts de France Assureurs (ex-Fédération française de l'assurance) après avoir interrogé 86 dirigeants de la profession, ne déroge pas à la règle.

A l'horizon cinq ans, dans le trio de tête des principaux risques identifiés par les professionnels, figurent en effet le risque cyber, le risque climatique et enfin le risque lié aux catastrophes naturelles. Si les différents baromètres des risques convergent sur les mêmes grands risques, c'est qu'ils approchent d'une certaine vérité.

Le risque cyber figure en position depuis la création du baromètre de France Assureurs il y a cinq ans. Un risque conforté, année après année, par la digitalisation accélérée de l'économie. En 2020, en France, les attaques de rançongiciels ont ainsi augmenté de 255%.

A LIRE AUSSI | Cyberassurance : un rapport parlementaire veut interdire le paiement des cyber-rançons

L'enjeu des dérèglements climatiques et de leurs conséquences montent en flèche, comme pour rappeler que la crise climatique c'est aujourd'hui et pas dans un futur encore lointain. Face à ces risques, qui peuvent être systématique, l'enjeu relève pour l'heure plus de la prévention que de la couverture. « Notre métier, l'assurance, c'est la gestion des risques. Nous proposons des garanties, nous indemnisons et nous agissons également en

amont en faisant de la prévention. Nous sommes notamment fortement mobilisés sur le risque cyber et le risque lié aux événements naturels avec la conviction que beaucoup doit être encore fait dans le domaine de la prévention », résume Florence Lustman, présidente de France Assureurs

Laisser la porte ouverte

La prévention est d'autant plus vitale sur le terrain du risque cyber, sur lequel les assureurs peinent encore à trouver un équilibre économique permettant de couvrir correctement (à un prix abordable pour une garantie suffisante) ce risque.

« Le risque cyber est devenu ces dernières années un enjeu majeur. La sensibilisation est clé car nous constatons aujourd'hui que le niveau de protection est beaucoup trop faible pour lutter contre le risque, notamment dans les PME. Les conditions ne sont pas réunies pour que se développe une assurance à grande échelle : il faut élever le niveau de protection et de sensibilisation pour créer les conditions d'assurabilité », souligne Florence Lustman.

A LIRE AUSSI | Face à l'explosion des cyberattaques, le plan d'urgence des assureurs et de la gendarmerie

Le chemin à parcourir est encore long : pour de trop nombreuses entreprises, PME mais aussi ETI, la situation aujourd'hui face au risque cyber « serait équivalente, dans le domaine du vol, à celle « où nous laisserions notre porte ouverte en partant ou les clés de voiture sur le tableau de bord », se désole un assureur. Il faut donc sensibiliser, même si les chefs d'entreprise commencent à prendre le sujet au sérieux.

France Assureurs a publié un guide de bonne conduite en la matière et, surtout, elle a signé un partenariat avec la Gendarmerie nationale (devenue experte en cyber attaques) et les agents généraux pour mieux informer les assurés professionnels de ces risques, ne serait-ce que pour inciter les PME à se doter d'un référent informatique, ou bien simplement, pour les petites entreprises, d'acquérir un solide anti-virus. Les assureurs souhaitent également créer un observatoire des risques cyber, avec les pouvoirs publics, pour tenter de mieux comprendre le phénomène et ses conséquences financières.

Paradoxe sur le risque climatique

Sur les risques climatiques, l'enjeu de la prévention est également clé. « *Sur les catastrophes naturelles, nous avons un système de garantie mutualisé qui fonctionne et suscite beaucoup d'intérêt dans de nombreux pays. Mais nous restons toujours face à un paradoxe : alors que les Français sont totalement conscients du développement des risques liés aux événements naturels, il existe un niveau de préparation, individuel et collectif, encore largement insuffisant. Nous avons donc collectivement encore beaucoup de progrès à faire* », commente la présidente de France Assureurs.

Une récente étude de France Assureurs montre que coût moyen des catastrophes naturelles pour la profession a été multiplié par trois en 30 ans, d'un milliard à trois milliards d'euros par an. Et les assureurs anticipent un doublement de ce coût annuel à l'horizon 2050, avec une augmentation continue à la fois de la fréquence et de l'intensité

de ces phénomènes climatiques.

A LIRE AUSSI | Le coût des catastrophes naturelles s'envole : 221 milliards d'euros en 2021

Pour l'instant, le système mutualisé à la française, le régime « CatNat » qui vient d'être réformé, tient bon. La garantie de l'Etat a même été sollicitée qu'une seule fois depuis la création de ce régime en 1982. Mais des gestes simples peuvent aussi aider à prévenir ces risques, voire même à sauver des vies.

Peu de gens savent en effet comment réagir face à une inondation ou un feu de forêt. Et trop peu de communes développent des cartographies des risques ou respectent la réglementation sur les zones inondables.

En tout cas, bonne nouvelle, parmi les 25 principaux risques identifiés dans les cinq ans, le risque de guerre en Europe n'y figure pas ! ⁹ ■

par Eric Benhamou

